



Les Rencontres sociales

organisées par **Accor Services** et le **Journal de l'Action Sociale**

MAISONS DÉPARTEMENTALES DES PERSONNES HANDICAPÉES **Une révolution en marche ?**

Le jeudi 1^{er} juin 2006, Maison de la Chimie, Paris



en collaboration avec
l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (Odas)



Animation de la journée par **Jean-Louis Sanchez**, Directeur éditorial du Journal de

08h30 - 09h00 Accueil des participants

09h00 - 09h15 **Mot de bienvenue par Hervé Jeanson**, Directeur général Accor Services

09h15 - 10h15 **MDPH : peut-on parler de révolution culturelle ?**

La création des maisons départementales des personnes handicapées constitue une démarche résolument novatrice par son approche globale et exigeante du soutien à l'autonomie. Le souci d'une nouvelle identification des attentes des usagers, le choix de la décentralisation, l'ouverture sur l'ensemble des problématiques personnes âgées/personnes handicapées sont autant de paris audacieux qui méritent d'être explicités et discutés.

■ **Par : Patrick Gohet**, Délégué interministériel aux personnes handicapées
Denis Piveteau, Directeur général de la Caisse nationale de Solidarité pour l'autonomie (CNSA)

10h15 - 12h00 **La mise en place des MDPH peut-elle être considérée comme un succès ?**

Le souci d'associer le plus grand nombre d'acteurs possible à la définition de la réforme engagée par loi du 11 février 2005 ne comporte pas que des avantages. La complexité de certains choix est souvent discutée et notamment en ce qui concerne l'architecture des MDPH. Il est donc utile de s'interroger sur leurs premiers pas, à l'aide de témoignages de terrain et de l'étude de l'Odas, réalisée en collaboration avec la CNSA, sur "L'impact des MDPH dans les organisations et stratégies départementales".

■ **Table ronde avec :**

Anne Latty et **Servane de Froberville**, pour l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (Odas)

Jean-Claude Placiard, Directeur général de la solidarité et de l'action sociale du conseil général du Puy-de-Dôme

Christian Tabiasco, Directeur général adjoint chargé de la direction de la solidarité du conseil général des Pyrénées Atlantiques

Débat avec la salle

12h00 - 14h00 **Déjeuner sur place**

l'Action Sociale, et Délégué général de l'Odas

14h00 - 15h30

Quelles sont les conditions qui permettront aux MDPH de promouvoir une nouvelle offre de services ?

Une fois installé, l'outil que constitue la MDPH n'a de sens que s'il permet de promouvoir une nouvelle offre de services. Pour cela diverses conditions doivent être réunies : l'identification des attentes des usagers, l'animation d'un projet sur le territoire, et la pérennité des financements. Mais l'existence d'une ingénierie adaptée ne doit pas être négligée tout particulièrement en ce qui concerne l'utilisation de nouveaux outils.

■ Table ronde avec :

Philippe Jamet, Directeur général adjoint de la vie sociale au conseil général du Lot-et-Garonne

Béatrice Ogée, Directeur Accor Services

Patrick Risselin, Directeur de la maison départementale des personnes handicapées de Paris

Débat avec la salle

15h30 - 17h00

Avec la MDPH le handicap pourra-t-il devenir l'affaire de tous ?

Au-delà des réponses ponctuelles ce qu'il convient maintenant de promouvoir c'est un nouveau regard sur la différence. Le soutien aux personnes handicapées participe en effet au développement local dans ses dimensions économiques et sociales. Mais pour répondre pleinement à cette finalité, il faut maintenant s'interroger sur les conditions qui permettront aux MDPH de devenir des fers de lance du développement social local.

■ Table ronde avec :

Jean Barucq, Président de la Mutuelle Intégrance, Président de l'Union Nationale des Associations de Familles de Traumatisés Crâniens (UNAFTC)

Jean-Christophe Baudouin*, Président de l'Association des Administrateurs territoriaux de France (AATF)

Christian Béligon*, Vice-Président du conseil général de l'Allier chargé de la Solidarité

Catherine Deschamps, Conseillère nationale à l'Association des Paralysés de France (APF)

Débat avec la salle

* Sous réserve



Une révolution en marche ?

La création des maisons départementales des personnes handicapées constitue une démarche résolument novatrice par son approche globale et exigeante du soutien à l'autonomie. Le souci d'une nouvelle identification des attentes des usagers, le choix de la décentralisation, l'ouverture sur l'ensemble des problématiques personnes âgées/personnes handicapées sont autant de paris audacieux qui méritent d'être explicités et discutés.

Néanmoins la complexité de certains choix, notamment en ce qui concerne l'architecture des MDPH, est souvent discutée. Il est donc utile de s'interroger avec des acteurs de terrain sur leurs premiers pas. Il s'agira ensuite de rappeler les conditions qui permettront aux MDPH de prendre tout leur sens, à travers la promotion d'une nouvelle offre de services, et au-delà, en devenant un des fers de lance du développement social local.

Important

Même s'il s'agit d'une invitation et que la participation est gratuite, vous devez impérativement nous renvoyer la demande de pré-inscription ci-contre.

Votre inscription vous sera ensuite confirmée par mail ou courrier, dans la limite des places disponibles.

Renseignements pratiques

La manifestation a lieu le jeudi 1^{er} juin 2006, à la Maison de la Chimie, Petit-Amphithéâtre.

Entrée : 28, rue Saint-Dominique, 75007 Paris

Métro : Invalides ou Assemblée nationale

Accueil à partir de 8h30.

Pensez à vous munir de notre lettre confirmant votre inscription.

Pour tout renseignement complémentaire :

Accor Services et le Journal de l'Action Sociale

Florence Barbier - Tél. : 01 53 10 24 10 - Fax : 01 53 10 24 19